BOURSE INITIATIVES JEUNES : AIDE AUX PROJETS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

C'est une aide favorisant les projets individuels ou collectifs de jeunes de 16 à 25 ans révolus, domiciliés dans le Pas-de-Calais.
Le projet peut être porté par une personne, un groupe, une association ou une junior association.

Elle est de 500 € pour un projet individuel et de 2 500 € pour un projet collectif. Elle ne peut que 50 % du budget prévisionnel.

Différents domaines de projets sont possibles :

- citoyenneté,
- vie locale,
- culture,
- sport,
- solidarité locale et internationale, humanitaire,
- développement durable,
- création artistique.

La demande est à déposer au moins 3 mois avant la date de réalisation auprès d'une structure partenaire. Rapprochez-vous d'une structure relais Information Jeunesse ou d'une maison du département. Elles pourront vous aider dans le montage de votre projet.

http://pacte.jeunesse@pasdecalais.fr

https://jeunesdu62.fr/Mes-projets/Bourse-initiatives-jeunes-aide-aux-projets

Conseil départemental du Pas-de-Calais :
Rue Ferdinand Buisson
62018 - Arras
https://www.pasdecalais.fr/